



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 20 novembre 2023

Suites de la tempête Ciaran : point de situation au 20 novembre 2023 à 8 h

- **Accès à l'électricité :**

Au sortir de ce week-end, il reste 450 foyers toujours privés d'électricité.

Les chantiers se poursuivront donc les prochains jours avec le même engagement pour réalimenter ces foyers restants qui **nécessitent pour la plupart des interventions client par client.**

Les chantiers de remise en sécurité totale des lignes restant au sol se poursuivent également.

- **Accès à la téléphonie :**

15 antennes de téléphonie mobile restent encore à remettre en fonctionnement.

Pour joindre les secours, privilégiez toujours le 112 si l'opérateur est défaillant dans le secteur.

Concernant les lignes fixes et internet, les utilisateurs doivent se rapprocher de leur fournisseur en vue de se voir proposer des solutions alternatives si les situations de coupures sont amenées à se prolonger.

- **En ce début de semaine, le préfet du Finistère appelle toujours à respecter les conseils de prudence :**

- **adaptation de la vitesse en raison des chantiers et risques de chutes d'arbre, sur les voies communales en particulier.**

- **interdiction de toucher les câbles électriques au sol ou encore non sécurisés et signalement de toute situation à risque auprès d'ENEDIS et du 112.**

- **attention également aux actes de malveillance et aux démarchages abusifs et signalement de tout fait suspect auprès du 17.**

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

- **vigilance pour les promenades en zones boisées** : respectez les signalements de chemins fermés et restez partout vigilant face aux risques de chutes de branches, voire d'arbres ou de câbles.

La cellule d'information au public (CIP) est joignable à l'adresse pref-cip@finistere.gouv.fr. Elle ne dispose pas des informations sur les échéances individuelles de raccordement à l'électricité par la société ENEDIS, questions auxquelles seul l'opérateur peut répondre.

Pour joindre les secours, privilégiez le 112 ou le 15 pour les urgences vitales.